

Lettre concernant le statut de l'indemnité de transport – Demande de WINNpass

Date _____

Nom du demandeur _____

Numéro de dossier PAER _____

La personne mentionnée ci-dessus fait une demande dans le cadre du programme WINNpass de la Ville de Winnipeg. Selon la politique de WINNpass, les personnes pouvant bénéficier d'une indemnité pour des frais de transport comparables dans le cadre d'un autre programme ne peuvent pas bénéficier du programme WINNpass.

Par conséquent, veuillez encercler la réponse qui convient ci-dessous :

1. La personne mentionnée ci-dessus est actuellement admissible à l'indemnité de transport du PAER.
 - a. Oui
 - b. Non
2. La personne mentionnée ci-dessus a perçu une indemnité de transport au courant des trois derniers mois.
 - a. Oui
 - b. Non

Nom de l'agent

Date

Signature de l'agent